

Commune de Thierville-sur-Meuse

35 Place Eugène Goubet
55840 Thierville-sur-Meuse

DÉLIBÉRATION N° 20250318_8
SÉANCE DU
mardi 18 mars 2025

Le 18/03/2025 à 18h30, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire, à la Salle des Fêtes, sous la présidence de Claude ANTION, Maire

Présent(s) :

Claude ANTION - Jean-Paul COURTOIS - Christine GÉRARD - Raphaël CHAZAL - Jocelyne BUARD CHAMPESME - Mathilde BAUGNON - Cyrielle CARRÉ - Lazare CITONY - Michel DIONOT - Claudine DUPUIS - Christian GARNIER - Véronique GILLARDIN-THOMAS - Philippe HENRY - Josiane LECLERCQ - Bruno NICKLAUS - Fabien PIERSON - Sandrine PIGEARD - Yves SCHUMANN - Odile THOUVENIN

Absent(s) :

Ont donné pouvoir :

Jean-Luc ANCEAUX à Jocelyne BUARD CHAMPESME - Nordine KEROUH à Mathilde BAUGNON - Gilles LEFEBVRE à Christian GARNIER - David PAUCHET à Philippe HENRY

Le Maire certifie que le nombre des membres en exercice est de 23

Présent(s) : 19	Absent(s) : 0
Pouvoir(s) : 4	Votant(s) : 22

Secrétaire de séance : Raphaël CHAZAL

OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF 2024



Les comptes arrêtés au 31 Décembre 2024 correspondent exactement à ceux du Trésorier.

Le compte administratif est le document officiel qui reprend toutes les dépenses et les recettes réalisées au cours de l'exercice concerné.

Il permet de connaître les Restes à Réaliser au 31 Décembre et de décider de leur report sur l'exercice suivant en fonction des engagements précédents et des projets à poursuivre, ceci au titre des investissements.

Il est à rapprocher du Compte du Trésorier, la comptabilité publique étant tenue simultanément par l'ordonnateur (le Maire) et le comptable (le Trésorier).

Voté avant le Budget Primitif, les résultats sont repris au 1^{er} janvier, ce qui permet une vue plus claire de la situation budgétaire pour les décisions du Conseil.

Il reprend également les excédents ou déficits de l'exercice précédent. Ainsi, le résultat de clôture de l'exercice 2024 se décompose de la manière suivante :

Résultat d'Investissement (excédent)	937 759,66 €
Résultats de Fonctionnement (excédent)	434 960,70 €
Résultat cumulé au 31 décembre 2024 :	1 372 720,36 €

Au 31 décembre 2024, les restes à réaliser :

Dépenses d'Investissement	228 331,92 €
Recettes d'Investissement	588 442,97 €
Total des RAR :	360 111,05 €

Le compte administratif 2024 est présenté au Conseil Municipal pour être voté.

Le Maire quitte la salle au moment du vote.

En annexe 1 : compte administratif 2024

LE CONSEIL MUNICIPAL, par 17 voix pour et 5 abstentions,

- vote le compte administratif 2024 de la Ville tel que présenté.